

Jean FOLTZER  
151 Avenue Aristide Briand  
68200 MULHOUSE

FIBA SATFC SAS  
40 rue Jean Monnet  
68200 MULHOUSE

## **POULAILLON**

**Société Anonyme  
au capital de € 5 111 119.-**

**8 Rue du Luxembourg 68310 WITTELSHEIM**

---

**SIRET : 493 311 435 0025**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30 septembre 2019**

Aux Actionnaires,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société POULLAILLON relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Le seuil de signification que nous avons retenu pour réaliser nos travaux s'élève à 311 K€. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Observations**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note « faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant l'augmentation de capital réalisée dans une filiale, ainsi que l'abandon de créance accordé à une filiale.

Nous attirons également l'attention sur les prêts et avances aux filiales, consentis et non remboursés, tels que présentés dans l'annexe et figurant dans le tableau « Liste des filiales et participations ».

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives notamment aux actifs immobilisés et circulants de l'entreprise.

Dans le cadre de nos appréciations des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné les modalités de valorisation des titres de participation. Nos travaux ont consisté à nous assurer du bien-fondé de la valorisation des titres de participation eu égard aux perspectives qui nous ont été communiquées par la direction pour chaque filiale ainsi qu'aux conditions financières nécessaires à leur réalisation. En particulier, la méthode d'actualisation des flux d'exploitation utilisée pour déterminer les valeurs d'entreprise continue de faire apparaître pour certaines filiales la nécessité d'un soutien financier du groupe. Nous nous sommes assurés de la capacité du groupe à faire face aux besoins financiers induits par les prévisions d'activité de certaines filiales.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### *Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires*

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport sur la gestion, malgré le fait que la société n'ait pas franchi les seuils légaux en la matière. Il est précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels.

#### Informations relatives au gouvernement d'entreprise.

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

#### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 17 janvier 2020.

#### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou cumulées, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mulhouse, le 20 janvier 2020

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Jean FOLTZER



FIBA SATFC SAS



Renaud PFLIEGER

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	320 895	247 351	73 544	118 544	45 000	37.96
	Concessions, brevets et droits similaires	593 877	99 572	494 305	507 830	13 525	2.66
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	16 675	6 999	9 676	8 236	1 440	17.49
	Autres immobilisations corporelles	83 656	39 534	44 122	29 011	15 112	52.09
	Immobilisations en cours	42 173		42 173	55 584	13 412	24.13
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations financières (2)</b>						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	18 979 520	3 050 000	15 929 520	16 119 520	190 000	1.18	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	266 000		266 000	236 255	29 745	12.59	
<b>Total II</b>	<b>20 302 796</b>	<b>3 443 456</b>	<b>16 859 340</b>	<b>17 074 979</b>	<b>215 639</b>	<b>1.26</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	4 088 121		4 088 121	2 391 763	1 696 358	70.93
	Autres créances	7 746 652		7 746 652	6 211 072	1 535 579	24.72
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	77 935		77 935	53 590	24 345	45.43	
Charges constatées d'avance (3)	45 443		45 443	25 997	19 446	74.80	
<b>Total III</b>	<b>11 958 150</b>		<b>11 958 150</b>	<b>8 682 422</b>	<b>3 275 729</b>	<b>37.73</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>32 260 946</b>	<b>3 443 456</b>	<b>28 817 490</b>	<b>25 757 401</b>	<b>3 060 089</b>	<b>11.88</b>	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

2 484 848

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
		30/09/2019	12	30/09/2018	12	Euros	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 5 111 119)	5 111 119		5 111 119			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	10 034 946		10 034 946			
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	511 112		511 112			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 000 000		1 000 000			
Report à nouveau	1 122 409		961 791		160 618	16.70	
<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	<b>1 120 663</b>		<b>365 063</b>		<b>755 600</b>	<b>206.98</b>	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	<b>18 900 249</b>		<b>17 984 030</b>		<b>916 219</b>	<b>5.09</b>	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
<b>Total III</b>							
<b>DETTES (1)</b>	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	4 639 718		3 281 745		1 357 973	41.38
	Concours bancaires courants	1 901		1 631		270	16.58
	Emprunts et dettes financières diverses	3 919 546		3 362 708		556 838	16.56
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	171 036		165 137		5 899	3.57	
Dettes fiscales et sociales	1 082 114		787 835		294 279	37.35	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 106		1 940		2 166	111.64	
Autres dettes	98 819		172 375		73 555	42.67	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)						
	<b>Total IV</b>	<b>9 917 241</b>		<b>7 773 370</b>		<b>2 143 870</b>	<b>27.58</b>
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>28 817 490</b>		<b>25 757 401</b>		<b>3 060 089</b>	<b>11.88</b>

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 937 008

5 144 746



**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	4 760 568		4 760 568	3 949 290		811 278	20.54
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	4 760 568		4 760 568	3 949 290		811 278	20.54
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				11 806		11 806	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			24 642	80 709		56 067	69.47
Autres produits			569 724	526 610		43 114	8.19
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			5 354 934	4 568 414		786 520	17.22
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises			921	644		277	42.94
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			948	2 595		1 647	63.45
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 496 107	1 263 994		232 112	18.36
Impôts, taxes et versements assimilés			115 728	73 261		42 468	57.97
Salaires et traitements			1 642 344	1 356 463		285 881	21.08
Charges sociales			655 362	552 690		102 673	18.58
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			73 552	79 339		5 786	7.29
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			2 015	11 180		9 165	81.98
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			3 986 978	3 340 166		646 812	19.36
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			1 367 956	1 228 247		139 709	11.37
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

11 945

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2019	12	30/09/2018	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)	2 254 693		1 716 500		538 194	31.35
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	7 363				7 363	
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	<b>2 262 056</b>		<b>1 716 500</b>		<b>545 557</b>	<b>31.78</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 190 000		1 867 363		677 363	36.27
Intérêts et charges assimilées (4)	97 909		87 623		10 286	11.74
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	<b>1 287 909</b>		<b>1 954 986</b>		<b>667 077</b>	<b>34.12</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>974 147</b>		<b>238 487</b>		<b>1 212 634</b>	<b>508.47</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>2 342 103</b>		<b>989 761</b>		<b>1 352 342</b>	<b>136.63</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 735				2 735	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	9 888		27 549		17 662	64.11
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>	<b>12 623</b>		<b>27 549</b>		<b>14 926</b>	<b>54.18</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 117 673		236 533		881 140	372.52
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12 550		29 769		17 220	57.84
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>	<b>1 130 223</b>		<b>266 303</b>		<b>863 920</b>	<b>324.41</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>1 117 600</b>		<b>238 754</b>		<b>878 846</b>	<b>368.10</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	15 688				15 688	
Impôts sur les bénéfices (X)	88 152		385 944		297 792	77.16
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>7 629 613</b>		<b>6 312 463</b>		<b>1 317 151</b>	<b>20.87</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>6 508 950</b>		<b>5 947 399</b>		<b>561 551</b>	<b>9.44</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>1 120 663</b>		<b>365 063</b>		<b>755 600</b>	<b>206.98</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées 2 254 693 1 716 500

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

**SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2019	12	30/09/2018	12	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>	4 760 568	100.00	3 949 290	100.00	811 278	20.54
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues	921		644		277	42.94
<b>Marge commerciale</b>	921		644		277	42.94
+ Production vendue	4 760 568	100.00	3 949 290	100.00	811 278	20.54
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
<b>Production de l'exercice</b>	4 760 568	100.00	3 949 290	100.00	811 278	20.54
- Matières premières, approvisionnements consommés	948	0.02	2 595	0.07	1 647	63.45
- Sous traitance directe			440	0.01	440	100.00
<b>Marge brute de production</b>	4 759 620	99.98	3 946 255	99.92	813 365	20.61
<b>Marge brute globale</b>	4 758 698	99.96	3 945 610	99.91	813 088	20.61
- Autres achats + charges externes	1 496 107	31.43	1 263 554	31.99	232 552	18.40
<b>Valeur ajoutée</b>	3 262 592	68.53	2 682 056	67.91	580 536	21.65
+ Subventions d'exploitation			11 806	0.30	11 806	100.00
- Impôts, taxes et versements assimilés	115 728	2.43	73 261	1.86	42 468	57.97
- Salaires du personnel	1 642 344	34.50	1 356 463	34.35	285 881	21.08
- Charges sociales du personnel	655 362	13.77	552 690	13.99	102 673	18.58
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	849 157	17.84	711 448	18.01	137 709	19.36
+ Autres produits de gestion courante	569 724	11.97	526 610	13.33	43 114	8.19
- Autres charges de gestion courante	2 015	0.04	11 180	0.28	9 165	81.98
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	24 642	0.52	80 709	2.04	56 067	69.47
- Dotations aux amortissements	73 552	1.55	79 339	2.01	5 786	7.29
- Dotations aux provisions						
<b>Résultat d'exploitation</b>	1 367 956	28.74	1 228 247	31.10	139 709	11.37
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	2 262 056	47.52	1 716 500	43.46	545 557	31.78
- Charges financières	1 287 909	27.05	1 954 986	49.50	667 077	34.12
<b>Résultat courant</b>	2 342 103	49.20	989 761	25.06	1 352 342	136.63
+ Produits exceptionnels	12 623	0.27	27 549	0.70	14 926	54.18
- Charges exceptionnelles	1 130 223	23.74	266 303	6.74	863 920	324.41
<b>Résultat exceptionnel</b>	1 117 600	23.48	238 754	6.05	878 846	368.10
- Impôt sur les bénéfices	88 152	1.85	385 944	9.77	297 792	77.16
- Participation des salariés	15 688	0.33			15 688	
<b>Résultat NET</b>	1 120 663	23.54	365 063	9.24	755 600	206.98

## **ANNEXE**

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 28 817 489.82 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 760 567.92 Euros et dégageant un bénéfice de 1 120 663.47 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

#### **Acquisition de participations**

Notre société a acquis une participation dans les sociétés énumérées ci-dessous, dans les proportions suivantes :

Le 23 septembre 2019 :

- "EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS" : Augmentation de capital d'un montant de 1 000 000 euros par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société via la création de 100 000 nouvelles actions. Notre détention dans le capital reste inchangé et s'élève à 100 %.

#### **Cessions de participations**

Aucune cession de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

#### **Abandon de créance**

Notre société a abandonné une somme de 1 100 000 euros au profit de notre filiale EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS.

#### **Titres autodétenus**

Le contrat de liquidité conclu lors de l'augmentation de capital du 21 décembre 2015 n'a pas été reconduit. Il a été mis fin au contrat en date du 13 novembre 2018.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Aucun fait significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

#### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

## **ANNEXE**

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **Informations générales complémentaires**

Notre société POULAILLON SA présente les comptes consolidés du groupe POULAILLON.

Il n'y a eu ni d'autres variations ni de sortie de périmètre de consolidation, lequel est présenté sous forme d'organigramme en annexe.

### **Informations relatives au CICE**

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 22 692 € au titre du solde CICE 2018.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

### **L'utilisation du CICE dans l'entreprise**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 22 692 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Description des efforts	Montant
- investissement :	22 692
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	22 692

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL 320 895		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL 592 977		900
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 435		4 240
Installations générales agencements aménagements divers	23 781		
Matériel de transport	13 947		2 203
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 828		25 961
Immobilisations corporelles en cours	55 584		13 411
	TOTAL 125 576		18 993
Autres participations	17 979 520		1 000 000
Prêts, autres immobilisations financières	243 618		145 375
	TOTAL 18 223 137		1 145 375
	TOTAL GENERAL 19 262 585		1 165 268

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			320 895	320 895
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			593 877	593 877
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				16 675	16 675
Installations générales agencements aménagements divers				23 781	23 781
Matériel de transport			2 065	14 086	14 086
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				45 789	45 789
Immobilisations corporelles en cours			1	42 173	42 173
	TOTAL		2 065	142 504	142 504
Autres participations				18 979 520	18 979 520
Prêts, autres immobilisations financières			122 993	266 000	266 000
	TOTAL		122 993	19 245 520	19 245 520
	TOTAL GENERAL		125 058	20 302 796	20 302 796

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL 202 351	45 000		247 351
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL 85 147	14 425		99 572
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 199	2 800		6 999
Installations générales agencements aménagements divers	5 792	2 973		8 765
Matériel de transport	10 762	3 387	339	13 810
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 991	4 968		16 959
	TOTAL 32 745	14 127	339	46 533
	TOTAL GENERAL 320 243	73 552	339	393 456

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL 45 000				
Autres immob.incorporelles	TOTAL 14 425				
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 800				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 973				
Matériel de transport	3 387				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 968				
	TOTAL 14 127				
	TOTAL GENERAL 73 552				

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

**Etat des provisions**

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	1 860 000	1 190 000			3 050 000
Sur autres immobilisations financières	7 363		7 363		
<b>TOTAL</b>	<b>1 867 363</b>	<b>1 190 000</b>	<b>7 363</b>		<b>3 050 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 867 363</b>	<b>1 190 000</b>	<b>7 363</b>		<b>3 050 000</b>
<b>Dont dotations et reprises financières</b>		1 190 000	7 363		

La provision pour dépréciation sur titres de participation concerne exclusivement notre filiale EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS.

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	266 000		266 000
Autres créances clients	4 088 121	4 088 121	
Personnel et comptes rattachés	54 799	54 799	
Impôts sur les bénéficiaires	2 796 595	311 747	2 484 848
Taxe sur la valeur ajoutée	39 782	39 782	
Divers état et autres collectivités publiques	1 843	1 843	
Groupe et associés	4 826 387	4 826 387	
Débiteurs divers	27 246	27 246	
Charges constatées d'avance	45 443	45 443	
<b>TOTAL</b>	<b>12 146 215</b>	<b>9 395 367</b>	<b>2 750 848</b>

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	12 996	12 996		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	4 628 624	648 391	3 251 741	728 492
Emprunts et dettes financières divers	5 000	5 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	171 036	171 036		
Personnel et comptes rattachés	201 313	201 313		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	163 184	163 184		
Taxe sur la valeur ajoutée	679 186	679 186		
Autres impôts taxes et assimilés	38 431	38 431		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 106	4 106		
Groupe et associés	3 914 546	3 914 546		
Autres dettes	98 819	98 819		
<b>TOTAL</b>	<b>9 917 241</b>	<b>5 937 008</b>	<b>3 251 741</b>	<b>728 492</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	647 599			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	42 180			



**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	5 111 119			5 111 119

**Frais de recherche appliquée et de développement**

(PCG Art. 831-2/2.1)

	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Dévelop- pement	Total
Dépenses de recherche et de développement sans contrepartie spécifique :				
- n'entrant pas dans le cadre de commande client			320 895	320 895
Total 1			320 895	320 895
Total général				320 895
Dont inscrit au compte 203 du bilan				320 895

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Le Groupe POULAILLON a écrit un nouveau concept de magasin, sous l'enseigne « MORICETTE » ®. Ce concept a été mis en place au Centre Commercial LA PART DIEU à LYON.

**Fonds commercial**

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Aucun fonds de commerce n'est inscrit à l'actif du bilan de la société POULAILLON SA.

**Autres immobilisations incorporelles**

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
PORTEFEUILLE DE MARQUES	474 500	
LOGICIELS	21 143	100.00
LOGICIELS COMPTABILITE ET SOCIAL	93 281	33.33
LICENCES LOGICIEL	4 954	20.00

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	sans objet
Agencements et aménagements	Linéaire	sans objet
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

**Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Les titres de notre filiale EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY ont une valeur intrinsèque inférieure à leur valeur nominale. Un test de dépréciation a été réalisé à la clôture de l'exercice et nous a amené à déprécier la valeur des titres d'un montant de 1 190 000 euros au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019. Le montant cumulé de la provision pour dépréciation des titres de dépréciation s'élève à 3 050 000 euros.

Un contrat de liquidité à hauteur de 150 000 euros a été conclu lors de l'augmentation de capital du 21 décembre 2015 concernant l'acquisition de titres d'autocontrôle. Le contrat a été dénoncé le 13 novembre 2018.

Au cours de l'exercice c'est un total de 9 titres qui ont été acquis pour un montant de 51 euros contre 7 975 titres cédés pour 56 149 euros.

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

**Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 154 415
Autres créances	28 497
<b>Total</b>	<b>3 182 912</b>

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 645
Emprunts et dettes financières diverses	976
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 379
Dettes fiscales et sociales	301 391
Autres dettes	98 819
<b>Total</b>	<b>424 209</b>

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	45 443
<b>Total</b>	<b>45 443</b>

**Variation des capitaux propres**

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	17 984 030
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	204 445-
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	17 779 585
<b>Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N</b>	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	17 779 585
<b>Variation en cours d'exercice</b>	
Autres variations	1 122 409
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	18 901 994
<b>VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE</b>	<b>1 122 409</b>
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
<b>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE</b>	<b>1 122 409</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -****Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Le chiffre d'affaires de notre société est constitué à 96.8 % par la facturation de prestations à nos différentes filiales, à 3.2 % par la facturation de redevances à nos franchisés.

Le chiffre d'affaires est exclusivement réalisé en France.

**Rémunération des dirigeants**

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Il s'agit des rémunérations brutes et des intérêts des comptes courants d'associés versés aux dirigeants.

Pour information le montant des intérêts des comptes courants d'associés versés au cours de l'exercice se chiffre à 1 180 euros.

**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	14
Agents de maîtrise et techniciens	1
Employés	28
Total	43

Dont 13 apprentis dans la catégorie des employés et dont 4 dirigeants dans la catégorie des cadres.

**Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	2 342 103	945 064
Résultat exceptionnel (hors participation)	1 117 600-	371 115-
Résultat comptable (hors participation)	1 208 815	573 949

Dans le résultat exceptionnel est comptabilisé un abandon de créance financier au profit de notre filiale EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY. Cet abandon de créance est non déductible ce qui est retraité pour la présentation de la ventilation du montant de l'impôt.

Indications spécifiques à l'intégration fiscale :

Depuis le 1er octobre 2012, notre société ainsi que notre filiale la société "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON" forment un groupe d'intégration fiscale dans lequel notre société devient seule redevable de l'imposition forfaitaire annuelle ainsi

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

que de l'impôt sur les sociétés.

Nos filiales EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS et SARL AU MOULIN POULAILLON ont rejoint le groupe d'intégration fiscale depuis les exercices ouvert respectivement le 1er octobre 2016 et la 1er octobre 2017.

Le résultat fiscal de notre société est bénéficiaire de 1 702 222 euros, celui de notre filiale "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON" est bénéficiaire de 122 654 euros, celui de notre filiale "EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS" est déficitaire de 975 943 euros et celui de notre filiale "SARL AU MOULIN POULAILLON" est bénéficiaire de 2 546 617 euros. Le résultat d'ensemble doit par ailleurs être corrigé de l'abandon de créancier financier accordé à notre filiale EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS d'un montant de 1 100 000 euros. Ainsi, le résultat fiscal d'ensemble avant report des déficits antérieurs est bénéficiaire de 2 295 549 euros. Après imputation des déficits antérieurs le résultat fiscal s'établit à 1 890 199 euros.

En conséquence de la convention d'intégration fiscale conclue entre nos sociétés, notre société a comptabilisé dans ses comptes la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration, l'économie d'impôt liées aux déficits de nos filiales est comptabilisé dans les résultats respectifs de celles-ci. L'impôt sur les corrections liées à l'intégration fiscale (correction liée à l'abandon de créance financier) est comptabilisé dans la mère tête de groupe.

Dans notre société, il existe ainsi un compte Intégration fiscale - Charges pour un montant de 573 949 euros se décomposant en :

- .540 741 euros d'impôt dû par notre société si celle-ci était imposée séparément
- .33 208 euros d'impôt dû lié à la prise en charge par notre société de la perte par nos filiales du bénéfice d'application du taux d'impôt sur les sociétés à 28% sur la part de bénéfice inférieure ou égale à 500 000 euros du fait d'un résultat d'intégration fiscal supérieur.

Le poste Impôts sur les bénéfices inscrit à notre compte de résultat pour un montant de global de 88 152 euros comprend les comptes :

- . Intégration fiscale - Charges décrit ci-dessus
- . Impot sur les sociétés - Produits pour 485 797 euros égal aux crédits d'impôts pour 9 130 euros et aux économies d'impôt sur les sociétés pour 476 667 euros sur les abandons de créances réalisés à notre filiale "EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS" imputés sur le résultat global d'intégration fiscal.

### **Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes sont mentionnés en annexe des comptes consolidés de l'exercice clos au 30/09/2019.

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### **Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

Néant.

#### **Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

##### Engagements donnés

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164194 - Caisse d'Epargne de 500 000 euros pour l'acquisition des parts de la SCI LES CHENAIES  
Nantissement des parts sociales SCI LES CHENAIES. Le montant de la dette au 30.09.2019 s'élève à 378 623 €.

##### **Garantie donnée à notre filiale "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON" :**

Garantie donnée dans le cadre de la consolidation du crédit-bail matériel finançant la chaîne de fabrication du nouveau site de Wittelsheim II exploitée par notre filiale "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON" :

Caution de notre société à hauteur de 6 000 000 euros soit 100% du montant global financé par six partenaires financiers à savoir :

SOGELEASE : 2 000 000 euros - Chef de file

BANQUE POPULAIRE D'ALSACE : 1 000 000 euros

NATIXIS LEASE : 1 000 000 euros

BNP-PARIBAS : 1 000 000 euros

CM-CIC BAIL : 1 000 000 euros

Le montant de la dette au 30.09.2019 s'élève à 2 156 543 €.

Garantie de poursuite de la location des lignes sandwiches acquises en crédit-bail 612290 auprès de CM-CIC BAIL pour un montant global de loyers de 222 288 euros.  
Le montant de la dette au 30.09.2019 s'élève à 95 266 €.

##### **Garantie donnée à notre filiale "AU MOULIN POULAILLON" :**

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164152 - Crédit Mutuel Mulhouse Europe de 290 000 euros pour l'acquisition du magasin rue des Serruriers à Colmar par notre filiale AUMOULIN POULAILLON.

Cautionnement solidaire d'un montant de 87 000 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2019 s'élève à 59 702 €.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164155 - Crédit Mutuel Mulhouse Europe de 270 000 euros pour la rénovation et le déplacement du fonds de SAINT-LOUIS dans la galerie marchande du centre commercial Leclerc de

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Saint-Louis par notre filiale AUMOULIN POULAILLON.

Cautionnement solidaire d'un montant de 90 000 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2019 s'élève à 65 607 €.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164158 - Crédit Mutuel Mulhouse Europe de 182 500 euros dans le cadre de travaux d'aménagement du nouveau point de vente de Morschwiller le bas - Zone commerciale de l'Arche, détenu par notre filiale AUMOULIN POULAILLON.

Cautionnement personnelle et solidaire d'un montant de 46 000 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2019 s'élève à 66 203 €.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164161 - BPI FRANCE 182 500 euros dans le cadre de travaux d'aménagement du nouveau point de vente de Morschwiller le bas détenu par notre filiale AU MOULIN POULAILLON.

Cautionnement solidaire à hauteur de 25% de l'encours du crédit. Le montant de la dette au 30.09.2019 s'élève à 78 442 €.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164162 - Crédit Mutuel Mulhouse Europe de 90 000 euros dans le cadre de travaux d'aménagement du nouveau point de vente de Morschwiller le bas détenu par notre filiale AU MOULIN POULAILLON.

Cautionnement solidaire d'un montant de 22 500 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2019 s'élève à 34 688 €.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164163 - Crédit Mutuel Mulhouse Europe de 90 000 euros dans le cadre de travaux d'aménagement du nouveau point de vente de Morschwiller le bas détenu par notre filiale AU MOULIN POULAILLON.

Cautionnement solidaire d'un montant de 22 500 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2019 s'élève à 35 591 €.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164209 - Crédit Mutuel Mulhouse Europe de 285 000 euros dans le cadre des travaux de construction du nouveau

point de vente situé à Hochstatt détenu par notre filiale AU MOULIN POULAILLON.

Cautionnement solidaire d'un montant de 85 500 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2019 s'élève à 215 331€.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164210 - Banque Européenne du Crédit Mutuel de 550 000 euros dans le cadre de l'acquisition du fonds de commerce situé Rue Franc Bourgeois à Strasbourg détenu par notre filiale AU MOULIN POULAILLON.

Cautionnement solidaire d'un montant de 165 000 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2019 s'élève à 410 261 €.

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164211 - Banque Européenne du Crédit Mutuel de 285 000 euros dans le cadre des travaux de construction du nouveau point de vente situé à Hochstatt détenu par notre filiale AU MOULIN POULAILLON.

Cautionnement solidaire d'un montant de 85 500 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2019 s'élève à 215 331 €.

### **Garanties données à notre filiale SCI POULAILLON CONSTRUCTION :**

Sur les emprunts souscrits pour la construction d'un ensemble immobilier Impasse de l'aérodrome à (68) Rixheim:

164 174 Emprunt Caisse d'Epargne d'Alsace 400 000 euros.

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 20% soit 80 000 euros augmentée des intérêts, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2019 s'élève à 242 033 €.

164 173 Emprunt Crédit Mutuel Mulhouse Europe 400 000 euros

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 96 000 euros augmentés des intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2019 s'élève à 260 356 €.

164 172 Emprunt Banque Populaire d'Alsace 400 000 euros

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 80 000 euros en principal, plus tous les intérêts et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2019 s'élève à 242 030 €.

### **Garanties données à notre filiale SCI MORSCHWILLER CONSTRUCTION :**

Sur les emprunts souscrits pour l'acquisition des locaux à (68) MORSCHWILLER LE BAS.

164170 Emprunt BANQUE POPULAIRE D'ALSACE pour 200 000 euros

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 60 000 euros en principal, augmenté de tous intérêts et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2019 s'élève à 125 931 €.

164171 Emprunt CAISSE DE CREDIT MUTUEL pour 200 000 euros

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 50 000 euros en principal, augmenté de tous intérêts et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2019 s'élève à 142 618 €.

164160 Emprunt BPI FRANCE pour 200 000 euros

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 50 000 euros en principal, augmenté de tous intérêts et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2019 s'élève à 133 152 €.

### **Garanties données à notre filiale EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS :**

Sur les emprunts souscrits pour la construction d'une usine d'embouteillage d'eau à (70) Velleminfroy :

164 176 Emprunt Crédit Mutuel Mulhouse Europe 250 000 euros.

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 300 000 euros augmentée de tous intérêts,



## ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2019 s'élève à 52 528 €.

164 179 Emprunt Société Générale 233 129.72 euros.

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 404 000 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2019 s'élève à 133 933 €, étant donné que l'intégralité de l'emprunt n'a pas encore été débloqué.

164 180 Emprunt Société Générale 252 000 euros.

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 252 000 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2019 s'élève à 91 913 €.

164 182 Emprunt LCL 404 000 euros.

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 404 000 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2019 s'élève à 226 558 €.

164 196 Emprunt Société Générale 170 000 euros.

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 170 000 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2019 s'élève à 126 487 €.

### **Garanties données à notre filiale SCI VELLE :**

Sur les emprunts souscrits pour la construction d'une usine d'embouteillage d'eau à (70) Velleminfroy :

164 186 Emprunt Société Générale 475 000 euros.

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 475 000 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2019 s'élève à 357 655 €.

164 187 Emprunt Banque Kolb 475 000 euros.

Caution personnelle et solidaire à concurrence de 617 500 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires (emprunt majoré de 30%). Le montant de la dette au 30.09.2019 s'élève à 357 636 €.

164 188 Emprunt Crédit Agricole Mutuel Franche-Comté 950 000 euros.

Caution personnelle et solidaire à concurrence de la somme de 1 140 000 euros avec effet jusqu'au 30 mars 2032. Le montant de la dette au 30.09.2019 s'élève à 710 409 euros.

### **Garanties données à notre filiale SA POULAILLON SAINT-VIT :**

Sur les emprunts souscrits pour l'acquisition de la ligne de production MECATHERM :

164 212 Emprunt Crédit Agricole 700 000 euros.

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 175 000 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2019 s'élève à 615 976 €.

164 213 Emprunt Banque Populaire Bourgogne Franche Comté de 700 000 euros.

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 175 000 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2019 s'élève à 594 819 €.

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

**Engagements reçus**

Créance sur BPI FRANCE à hauteur de la retenue de garantie versée sur l'emprunt 164 183 pour 50 000 euros rémunérée au taux du CNO TEC 5 en l'absence d'impayée au terme du contrat.

Ce financement bénéficie d'une garantie au titre du Fonds National de Garantie - Renforcement de Haut de Bilan - à hauteur de 60%

Créance sur BPI FRANCE à hauteur de la retenue de garantie versée sur l'emprunt 164 184 pour 100 000 euros rémunérée au taux du CNO TEC 5 en l'absence d'impayée au terme du contrat.

Ce financement bénéficie d'une garantie au titre du Fonds National de Garantie - Prêt Croissance International - à hauteur de 80%

Créance sur BPI FRANCE à hauteur de la retenue de garantie versée sur l'emprunt 164 214 pour 100 000 euros rémunérée au taux du CNO TEC 5 en l'absence d'impayée au terme du contrat.

Ce financement bénéficie d'une garantie au titre du Fonds National de Garantie - Prêt Croissance International - à hauteur de 80%

**Crédit bail**

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				963 442	963 442
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				333 590	333 590
- exercice				214 764	214 764
Total				548 354	548 354
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				218 454	218 454
- entre 1 et 5 ans				264 851	264 851
Total				483 305	483 305
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				39 715	39 715
- entre 1 et 5 ans				35 955	35 955
Total				75 670	75 670

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société a signé avec la compagnie d'assurance AXA en septembre 2009 un contrat d'externalisation de la gestion de ses engagements en matière d'indemnité de fin de carrière à verser à ses salariés.

Le montant de l'engagement de notre société s'élève à 111 733 euros au 30 septembre 2019 dans le cadre du départ volontaire à 62 ans selon la valorisation effectuée par nos soins.

La société a versé au cours de l'exercice 1 500 euros dans le cadre de ce contrat.

Le montant du fonds collectif pour la société s'élève au 30 septembre 2019 à 52 416 euros chez AXA.

**Accroissements et allègements dette future d'impôt**

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	15 688
Total des allègements	15 688

**Identité des sociétés mères consolidant les comptes**

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
POULAILLON	SA	5 111 119	8 RUE DU LUXEMBOURG 68310 WITTELSHEIM

## Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
<b>A. Renseignements détaillés</b>										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SAS EAUX MINERALES DE VELLE	5 000 000	2 347 726	100.00	5 000 000	1 950 000	9 935		1 148 357	482 259	
- SA POULAILLON SAINT-VIT	200 000	527 428	100.00	2 196 460	2 196 460	1 336 347		3 753 864	114 499	
- SARL TOMBLAINE DEVELOPPEMENT	10 000	3 075	100.00	10 000	10 000			7 500	398	
- SA BRETZELS MORICETTES M.F.P	2 040 000	2 585 509	99.96	4 731 600	4 731 600			41 875 480	941 857	1 495 384
- LES MIRABELLES 2	30 490	76 290	99.90	30 450	30 450	533 405	16 000	111 198	76 290	74 496
- VELLE	10 000	131 803	99.90	9 990	9 990	1 237 234		219 376	64 603	65 297
- LES CHENAIES	1 524	419 019	99.90	510 000	510 000			71 010	32 213	
- ANDELNANS CONSTRUCTION	10 000	33 845	99.20	9 920	9 920	39 558		68 697	33 845	31 391
- MORSCHWILLER CONSTRUCTION	10 000	35 805	99.00	9 900	9 900	129 089		88 069	35 805	40 138
- HOCHSTATT CONSTRUCTION	10 000	32 612	99.00	9 900	9 900	73 223		88 498	32 612	43 550
- POULAILLON CONSTRUCTION	10 000	50 599	99.00	9 900	9 900	383 320		134 238	50 599	54 468
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SARL AU MOULIN POULAILLON	2 000 000	5 935 098	45.00	6 300 000	6 300 000			47 483 369	1 376 121	449 970
- SARL SOURCE DE VELLEMINFROY	346 400	165 788	43.70	151 400	151 400	1 084 276		178 851	85 097	
<b>B. Renseignements globaux</b>										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

### - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PV SUR TITRES AUTODETENUS	1	77830001
- PRODUITS CESSION ACTIF	9 887	77500000
- APUREMENTS DIVERS	2 735	77180000
Total	12 623	
Charges exceptionnelles		
- APUREMENTS DIVERS	1 399	67180000
- APUREMENTS DIVERS	11 946	67200000
- VNC ACTIFS CEDES	1 726	67500000
- MV SUR TITRES AUTODETENUS	10 824	67830001
- ABANDON CREANCE FINANCIER FILIALE	1 100 000	67180000
- AMENDES ET PENALITES	4 328	67120000
Total	1 130 223	

**Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices**

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	30/09/2015	30/09/2016	30/09/2017	30/09/2018	30/09/2019
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	3 906 300	5 111 119	5 111 119	5 111 119	5 111 119
Nbre des actions ordinaires existantes	3 906 300	5 111 119	5 111 119	5 111 119	5 111 119
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 660 689	3 060 798	3 586 104	3 949 290	4 760 568
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	670 891	1 039 131	930 200	2 697 709	2 480 693
Impôts sur les bénéfices	189 731	233 904	302 867	385 944	88 152
Participation des salariés au titre de l'exercice	22 895				15 688
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	405 836	745 061	550 694	365 063	1 120 663
Résultat distribué			204 074	204 445	
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0.12	0.16	0.12	0.45	0.47
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.10	0.15	0.11	0.07	0.22
Dividende distribué à chaque action			0.04	0.04	
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	27	33	34	36	43
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 044 982	1 154 382	1 233 486	1 356 463	1 642 344
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	454 866	515 456	541 578	596 634	678 054